

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

Convoqué les mardi 14 avril (BP2026) et lundi 20 avril 2026, le Conseil Municipal s'est réuni à l'ATOME, le lundi 27 avril 2026 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Maire.

Thibault PELLISSIER est nommé secrétaire de séance.

MEMBRES PRÉSENTS (37) : Christophe RIVENQ, Maire, Max ROUSTAN, Martine MAGNE, Alain BENSACKOUN, Catherine LARGUIER, Léa BOYER, Pierre MARTIN, Michèle VEYRET, Alain AURÈCHE, Marie-Claude ALBALADEJO, Christophe CLAUZEL, Raphaële NAVARRO, Gérard PALMIER, Armande LAUPIES, Marie-Christine PEYRIC, Hélène CAYRIER, Marc BENOIT, Antonia CARILLO, Daniel CANAL, Catherine DAUFÈS-ROUX, Fabienne FAGES-DROIN, Ysabelle CASTOR, Jean-Régis MASSON, Alexandra LAGULHON, Laurent DOUDOUX, Cyril LAURENT, Méryl FRIZON-DEBIERRE, Vincent BEHGDAD, Lucette CAMACHO, David VIEUX, Sylvie TRIBES, Alexandre BELAIR, Fabien PELAT, Jenny-Rose GUERCHOUX, Anthony BORDARIER, Sandra CARTULAT, Thibault PELLISSIER.

POUVOIRS (6) : Christian CHAMBON (*pouvoir à Alain BENSACKOUN*), Aimé CAVAILLÉ (*pouvoir à Catherine DAUFÈS-ROUX*), Jean-Claude ROUILLON (*pouvoir à Christophe RIVENQ*), Rose-Marie SOUSTELLE (*pouvoir à Martine MAGNE*), Valérie MEUNIER (*pouvoir à Méryl FRIZON-DEBIERRE*), Emiliano HACQUEL (*pouvoir à Vincent BEHGDAD*).

OBJET : Demande de subventions - Travaux divers de réhabilitation et d'aménagements : Écoles : maternelle Joséphine BAKER et élémentaire Germaine TILLION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Ville d'Alès s'emploie à répondre aux besoins recensés dans les bâtiments scolaires,

Considérant que la Ville d'Alès souhaite réaliser divers travaux d'accessibilité, de clos et couvert et divers aménagements des écoles maternelle Joséphine BAKER et élémentaire Germaine TILLION,

Considérant que ces écoles se situent dans le périmètre du quartier prioritaire Politique de la Ville de la commune d'Alès,

Considérant que ce projet pourra être financé dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville (DPV),

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

APPROUVE

- le projet de réalisation « Travaux divers de réhabilitation et d'aménagements : Écoles : maternelle Joséphine BAKER et élémentaire Germaine TILLION », pour un coût estimatif de 773 000 € H.T. (sept cent soixante-treize mille euros Hors Taxes),
- la demande de subvention au titre de la DPV 2026,
- le plan de financement prévisionnel correspondant, joint en annexe.

AUTORISE

Monsieur le Maire à :

- solliciter les subventions et à intervenir à la signature de tous documents relatifs à l'obtention desdites subventions nécessaires à la mise en œuvre de cette opération,
- modifier le plan de financement, joint en annexe, en fonction de la variation éventuelle du coût d'objectif ou des possibilités financières des partenaires identifiés ou de tout autre partenaire éventuel.

Votants : 43
Pour : 43 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Christophe RIVENO



ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N°26_03_18 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALÈS DU LUNDI 27 AVRIL 2026

OBJET : Demande de subventions - Travaux divers de réhabilitation et d'aménagements : Écoles : maternelle Joséphine BAKER et élémentaire Germaine TILLION

Plan de financement prévisionnel du projet :

Coût estimatif global = 773 000 € H.T.

ORGANISMES	Montant en euros	% (±)
Etat (DPV)	618 400 €	80%
<i>Sous total =</i>	618 400 €	80%
VILLE D'ALÈS - Autofinancement	154 600 €	20%
TOTAL =	773 000 €	100%

ADOPTE

POUR EXTRAIT

CERTIFIÉ CONFORME

Votants : 43
Pour : 43 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire
Christophe RIVENQ

